



FICHE DE POSTE

Chargé(e) de mission :

« Animation, mise en œuvre de la charte et développement territorial »

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel » et « participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les pré-requis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Résidence administrative : Rémire-Montjoly (Guyane).

Statut : Titulaire de catégorie A de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale ou contractuel de niveau équivalent.

Missions :

Le chargé de mission intervient sous l'autorité et la coordination du directeur adjoint. Il a un lien fonctionnel avec les chefs de délégation territoriale, les chefs de service et l'ensemble des chargés de mission et chefs d'antenne.

Activités :

1) Mise en œuvre de la charte

- Animation de la définition et de la mise en œuvre des **conventions d'application de la charte avec les collectivités territoriales** ;
- Élaboration des conventions : animation de la réflexion associant les services et délégations territoriales du PAG, les collectivités territoriales et les éventuels autres partenaires concernés ;
- Coordination du suivi des conventions et de leur évaluation.

2) Animation et suivi de l'outil EVA pour le suivi des actions du PAG et l'évaluation de la charte :

- Animation et suivi de l'utilisation d'EVA au sein du PAG (hors partie administrative et financière de la saisie des temps) ;
- Formation des utilisateurs du PAG ;
- Suivi des développements et mises à jour de l'outil en lien avec les référents nationaux
- Valorisation des données saisies dans EVA en vue du suivi et de l'évaluation des actions du PAG et de la charte
- Animation de l'instance de suivi et d'évaluation.

3) Préparation de l'évaluation intermédiaire de la charte

- Définition d'une méthode de travail pour l'évaluation intermédiaire de la charte ;
- Passation d'un marché et suivi d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Coordination du diagnostic et de la concertation locale ;
- Co-rédaction avec la maîtrise d'ouvrage du document d'évaluation ;
- Présentation de l'évaluation intermédiaire de la charte aux différentes instances concernées (CA, CS, CVL)
- Formuler des recommandations pour adapter la mise en œuvre de la charte en fonction des résultats de l'évaluation.

4) Animation sur les thématiques transversales sociales et éducatives

- **Education à l'environnement et au développement durable**
 - Mise en œuvre et animation, en lien avec la référente métier EEDD, de la stratégie du PAG en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable
 - Suivi du budget consacré à l'EEDD au PAG
 - Animation de l'équipe EEDD du PAG
 - Développement de partenariats avec les principaux acteurs institutionnels (Rectorat, GRAINE, ...)
- **Soutien à la vie associative**
 - Proposition de lignes directrices en matière de soutien aux associations
 - Organisation d'appels à projets annuels en faveur des associations
- **Démarche jeunesse**
 - Contribution, aux côtés du directeur adjoint, à l'animation de la définition de la stratégie du PAG en matière d'appui à la jeunesse sur les territoires de l'intérieur
 - Développement de partenariats avec les principaux acteurs institutionnels (CRPV, associations, CERMEPI...)

Compétences:

Savoirs :

- Connaissance confirmée du fonctionnement et de la culture des parcs nationaux « nouvelle génération » (loi de 2006 et chartes) ;
- Connaissance confirmée des questions et des outils de développement territorial et d'aménagement du territoire ;
- Connaissance souhaitée de l'environnement naturel, culturel, social et économique de la Guyane ;
- Connaissance des méthodes de conduite et d'évaluation de projets complexes ;
- Une formation de niveau BAC+5 est requise.

Savoir-faire :

- Suivi et évaluation de projets de territoire ;
- Techniques d'animation et de concertation ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Pilotage et management de projet complexe dans ses différentes étapes ;
- Aptitude à rédiger des documents à l'attention de différents publics (scientifiques, élus, institutionnels, communautés locales ...).

Savoir-être:

- Organisation du travail et autonomie ;
- Capacité à mobiliser et fédérer autour d'un projet ;
- Capacité d'écoute et de synthèse ;
- Capacité d'adaptation au contexte particulier, compréhension et prise en compte des spécificités culturelles et socioculturelles locales, fréquentes missions de terrain.

Echéance de recrutement : 10 Mars 2018

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 2 Février 2018

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Gilles KLEITZ
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courriel à :

Françoise LEMAITRE ANQUETIL – Responsable des ressources Humaines :
recrutements@guyane-parcnational.fr

copie à :

Arnaud ANSELIN - Directeur Adjoint : en-aanselin@guyane-parcnational.fr